



Réseau

Financité

Ensemble, changeons la finance

RAPPORT D'ACTIVITÉ

→ 2017

FINANCITÉ, AN QUATRE !

Apporter les remèdes nécessaires pour combler les failles du système ne peut se faire sans une participation et une pression citoyennes fortes. Refonder la finance passe par chacun de nous grâce à une vigilance de tous les instants, en participant, individuellement et collectivement, au débat politique, mais aussi en accordant individuellement et collectivement, nos choix d'utilisateurs de services financiers avec les principes que nous voulons défendre. Créer un mouvement citoyen pour, ensemble, changer la finance est, tout à la fois, notre responsabilité et la condition indispensable pour refonder le système financier.

C'était aussi l'ambition lovée dans le plan stratégique 2008-2013 du Réseau. Qui a été confirmée, cinq ans plus tard, dans le plan suivant, pour 2014 et les quatre années suivantes. Une évolution symbolisée par la décision unanime prise au mois de janvier 2014 par l'assemblée générale de changer de nom pour devenir le Réseau Financité. Et mettre le citoyen au cœur de nos activités pour, ensemble, changer la finance !

Le rapport que vous tenez entre les mains concerne bien sûr l'exercice 2017 mais sa lecture vous permettra, plus largement, de juger si, après toutes ces années, nous avons collectivement atteint cette ambition de devenir un mouvement citoyen pour une finance responsable et solidaire :

- qui réponde à l'intérêt général, avec un Financité qui lutte pour améliorer la qualité éthique des produits socialement responsables, pour interdire la spéculation alimentaire, pour que les banques soient transparentes, pour qu'elles n'investissent pas l'épargne de leurs clients dans des produits risqués, ...
- qui soit au service de tous, avec un Financité qui veut que tout un chacun ait accès et puisse utiliser des services et produits financiers de qualité et adaptés à ses besoins...
- qui soit proche des gens, avec un Financité qui aide à développer des groupes d'épargne collective, à mieux gérer son budget, soutenir des citoyens qui lancent des projets de monnaies complémentaires, mettre en place des groupes d'investissement éthique, favoriser la création de réseaux d'échange locaux,

La qualité, la diversité et la quantité des initiatives développées par nos 1.300 membres et par les permanents, aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles, est impressionnante ! Si, bien sûr, notre mouvement doit encore croître pour être réellement en capacité de refonder le système financier, nous pouvons être collectivement fiers de son évolution !

Bernard Bayot

TABLE DES MATIÈRES

Organigramme	4	FINANCE ET INDIVIDU	
		Rapport sur l'inclusion financière	22
		Micro - épargne	23
FINANCITÉ, MOUVEMENT CITOYEN	6	Éducation financière	24
L'assemblée générale de Financité	7	Faire entrer l'éducation financière à l'école	24
Les nouvelles organisations venues en 2017	7	Un prix pour la recherche universitaire	25
Le Collège citoyen	8		
Activités en 2017	9	FINANCE ET PROXIMITÉ	
Cycles Financité	10	Monnaies citoyennes	26
Groupes Financité	10	Nouvelles monnaies en circulation en 2017	26
Les antennes Financité	11	(É)Change Bruxelles	28
Financité en mouvement	11	Étude sur les monnaies citoyennes	29
Conseil des groupes Financité	12	Label Financité & Fairfin	30
Festival Financité	13	Prix Financité 2017	31
« Changer la finance, un acte citoyen »	14	Comment financer l'économie sociale ?	32
Plan stratégique	15	Se financer auprès du grand public	33
Académie Financité		Newsletter J'investis solidaire	33
FINANCE ET SOCIÉTÉ	16	MAIS AUSSI	
Investissement socialement responsable	16	Mandats	34
Rapport ISR	17	Obligations Financité	35
Liste noire	17	Financité dans le poste	35
Awards ISR	18	20 kms	35
Campagne « Stop à l'impunité fiscale »	19	Les comptes Financité	36
Sur le terrain	19	Revue de presse	38
« Mettez votre banquier à nu »	20		
Cycle Inégalités	21		
Rencontres Financité			

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Marco Citta

Administrateurs :

Ligue des droits de l'homme
(représenté par Robert Thys)

Les Scouts ASBL

(représenté par Christophe Ralet)

Mouvement Ouvrier Chrétien - MOC
(représenté par Christian Kunsch)

Centre National de Coopération au Développement - CNCD-11.11.11
(représenté par Antonio Gambini)

Yves Mathieu

(directeur de Missions Publiques)

Inter-Environnement Wallonie - IEW
(représenté par Xavier Thunis)

Agir pour la Paix (représenté
par Jean-Louis Vander Heyden)

Etienne Bedoret (Groupe Financité
EthiqueInvest)

DIRECTION

Bernard Bayot

ADMINISTRATION

Jean-Denis Kestermans

ANALYSES, INNOVATIONS, ÉTUDES ET SERVICES (AIE)

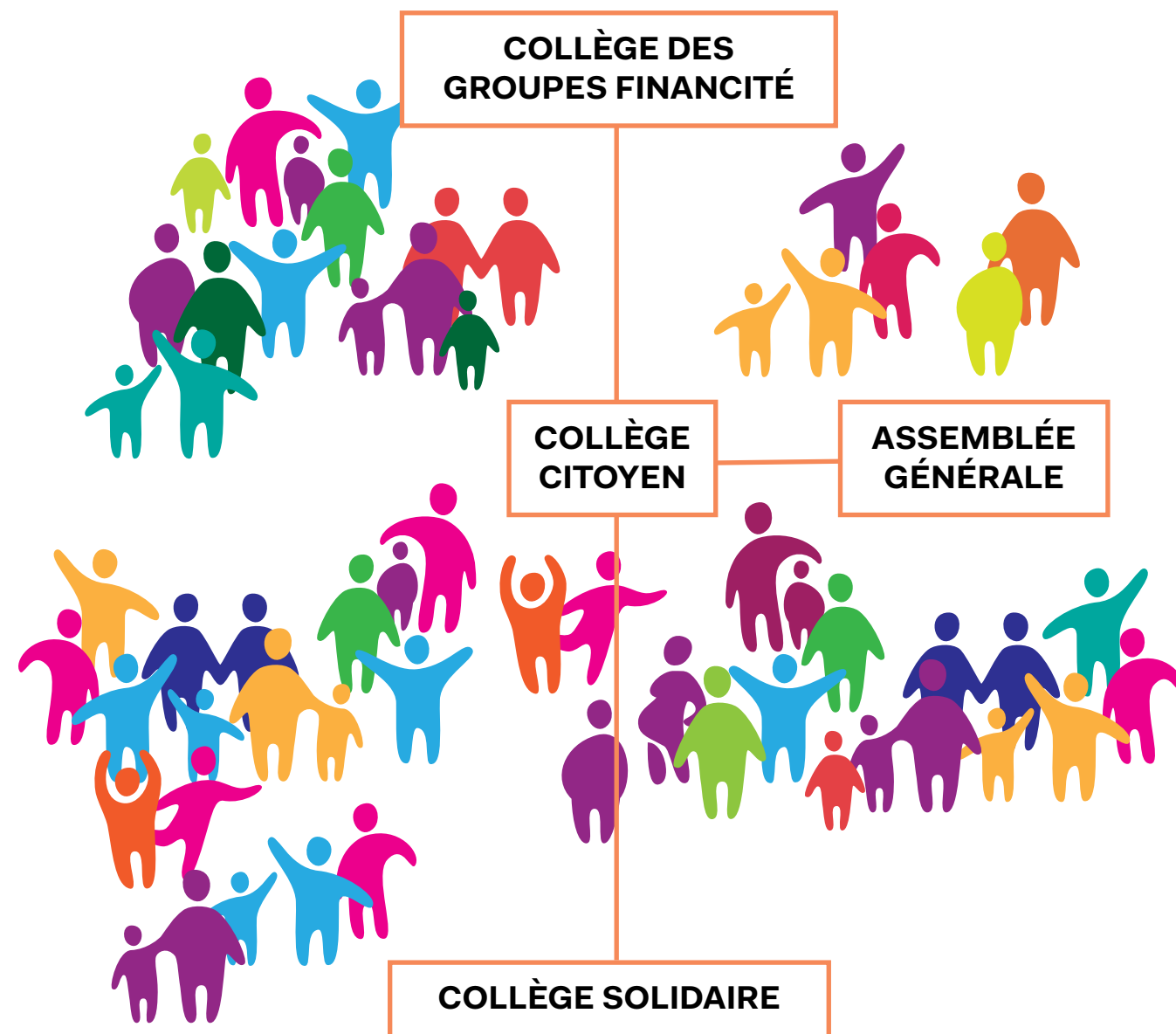
Annika Cayrol
Lise Disneur
Olivier Jérusalmy
Adrien Louis

SENSIBILISATION, INFORMATION, PLAIDOYER ET MOUVEMENT (SIM)

Laurence Roland
Julien Collinet
Florence Vanwerts

PARTICIPATION, ÉDUCATION ET FORMATION CITOYENNE (PEF)

Antoine Attout
Eric Dewaele
Anne-Sophie Holvoet
Didier Palange
Valery Paternotte
Charlaine Provost



Le Réseau Financité rassemble plus de 1300 membres, citoyens et organisations, tous convaincus de la nécessité de changement. Il est composé de plusieurs groupes Financité qui, localement, organisent des activités et des initiatives économiques locales.

Le Réseau Financité vise à promouvoir, par un travail d'éducation permanente et dans le respect des principes de l'économie sociale, l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine.

FINANCITÉ, C'EST :

3 AXES :

- Participation, éducation et formation ;
- Analyses et études ;
- Sensibilisation et information.

3 RÉGIONALES :

- Bruxelles-Brabant ;
- Hainaut-Namur ;
- Liège-Luxembourg.

3 THÉMATIQUES :

- Finance et société : comment la finance peut-elle répondre à l'intérêt général ?
- Finance et individu : comment peut-elle offrir des produits et services accessibles à tous ?
- Finance et proximité : comment peut-elle se développer et soutenir les initiatives locales ?

FINANCITÉ EN MOUVEMENT

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE FINANCITÉ

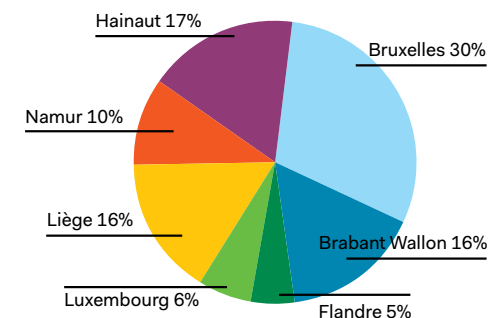
Financité est un mouvement citoyen qui promeut une finance plus responsable et solidaire. En ce sens, Financité résulte de la somme des entités qui le composent, à savoir son équipe de permanents et les groupes locaux Financité, ainsi que ses membres citoyens et organisations.

Au 31 décembre 2017, Financité comptait 1179 membres citoyens contre 1081 fin 2016, soit une augmentation de 9 % par rapport à l'année passée.



Tous font partie de l'assemblée générale de Financité qui se réunit deux fois par an. Le conseil d'administration de Financité (voir page 4) vise à être le plus représentatif en trouvant un équilibre entre les régionales, entre les hommes et les femmes, entre les différents collèges. En outre, les groupes (voir page 10) se réunissent également deux fois par an lors des Conseils des groupes locaux.

Répartition du collège citoyen



* Ce graphique ne tient pas compte des 10 membres résidant à l'étranger et les 44 membres dont l'adresse n'est pas connue.



LES NOUVELLES ORGANISATIONS VENUES EN 2017

Financité accueille également en 2017 deux membres solidaires et 10 nouveaux groupes Financité.

Au collège solidaire :

- L'ASBL de défense écologique Greenpeace qui a rejoint l'assemblée générale de Financité pour développer des synergies avec le Réseau sur des thématiques propres à la transition énergétique et à son financement.
- La coopérative opérationnelle dans le domaine de l'énergie renouvelable : Condros Energies Citoyennes SCRL.

Au collège des groupes Financité :

5 projets de monnaies citoyennes, accompagnés par Financité : l'Ardoise (entre Lesse et Semois), le Groupe Monnaie de Charleroi, le Groupe Monnaie de Tournai, Monnaie locale complémentaire Braine-L'Alleud-Waterloo, Sous-Rire ASBL (monnaie citoyenne pour Waimes, Malmedy, Stavelot, Trois-Ponts et Vielsalm) ;

4 nouveaux groupes de micro-épargne : C.A.F. Progrès (communauté autofinancée), Micro-épargne Charleroi 1bis (groupe de micro-épargne en deuxième année qui a poursuivi la réflexion sur les questions autour des banques, du crédit...), Micro-épargne Charleroi 2 (groupe en collaboration avec le CPAS), Micro-épargne Onhaye 2 ; le Groupe Santé Echange Bruxelles (accompagné par Financité dans le contexte du Co-Create Echange Bruxelles ; voir page 28).

ACTIVITÉS EN 2017

Financité travaille de manière transversale. L'ensemble de ses activités se répartissent dans les trois thématiques (finance et société, finance et individu et finance et proximité) et trouvent leur déclinaison à la fois dans ses activités d'éducation permanente, de recherches et d'innovation, d'interpellation, de plaidoyer de sensibilisation et d'interpellation.

PLUS DE 30 PRISES DE PAROLES ET INTERVENTIONS DIVERSES EN RADIO, LORS DE COLLOQUES...

- Cours magistraux sur l'investissement socialement responsable à HEC-Liège et à l'UCL
- Invité expert sur Radio Ekonomika
- Participation à divers colloques (Forum financier, UNISPO, Itinera, Banque de France, ...)

ANIMATIONS EN FINANCE RESPONSABLE ET SOLIDAIRE

- 1680 heures et 750 activités dans près de 100 communes différentes

ETUDES ET PROJETS

Terminées :

- Monnaies citoyennes : comment développer des outils d'évaluation interne ?
 - Rapport sur l'inclusion financière 2017
 - Rapport sur l'investissement socialement responsable 2017

Toujours en cours :

- Les Jours fous de l'économie sociale
- (E)changes Bruxelles : recherche participative
- Alternatives MUT : recherche participative
- Energies renouvelables pour le secteur privé en Région Bruxelles-Capitale
- Instrument de financement social : véhicule financier de financement solidaire

CAMPAGNES 2017

Comme organisateur :

- Stop à l'impunité fiscale (2017-2018)
- Mettez votre banquier à nu (2016-2017)

En collaboration :

- Belfius est à nous
- Banqueroute
- Ne laissez pas échapper les grosses fortunes !

ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES EN ÉCONOMIE SOCIALE

- 66 heures de formation
- 101 accompagnements individuels à l'appel public à l'épargne en Région wallonne et Région de Bruxelles-Capitale
- 39 entreprises labellisées

REMISE DE PRIX

- Prix Financité
- Prix Hera 2017
- Prix de l'économie sociale
- Award de l'investissement socialement responsable

22 MANDATS

PUBLICATIONS

- 1 livre *Changer la finance, un acte citoyen*
- 4 Financité magazine
- 4 Financité en Mouvement
- 35 analyses

MAIS AUSSI

- L'équipe Financité au 20 km de Bruxelles
- 1987-2017 : Financité a 30 ans !

PLAIDOYER

- Abaisser les seuils pour réduire la spéculation alimentaire (MIFID II)
- Améliorer la transparence bancaire pour le client
- Faire adopter un moratoire contre la spéculation alimentaire
- Baliser les contours juridiques des monnaies citoyennes
- Faire valoir la spécificité des coopératives dans le code des sociétés

LE SAVIEZ-VOUS ?

Financité possède des comptes-titres dans la majorité des banques belges car depuis 2005, nous sommes l'opérateur d'Action en Or, une opération de récolte de titres boursiers de faible valeur au profit la Fondation pour les Générations futures.

CYCLES FINANCITÉ

Pour organiser son travail, Financité travaille par « cycles », qui correspondent à des sujets que nous approfondissons. Ces cycles depuis l'année 2017 courent sur désormais trois ans.

2016

2017

2018

2019

2015 - 2018



(voir p. 24)

2016 - 2019



(voir p. 26)

2017 - 2020

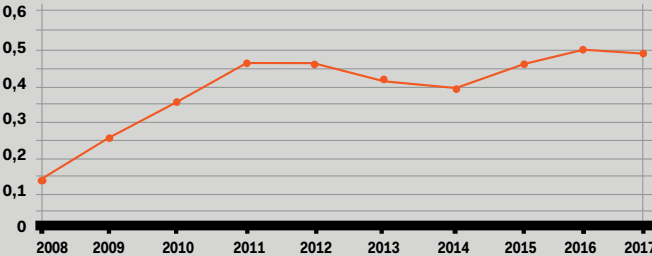


(voir p. 20)

INDICE D'ÉCONOMIE SOCIALE 2017 49,43 %

Dans la mesure du possible, Financité privilégie des fournisseurs issus du secteur de l'économie sociale et mesure cette intention depuis 2008. En 2017, 49,43 % des dépenses de Financité (216.878 € sur un total de 438.758 €) ont été effectuées dans ce secteur.

Évolution de l'indice d'économie sociale



GROUPES FINANCITÉ

42 GROUPES
FINANCITÉ

Les groupes Financité se rassemblent autour de thématiques qui leur sont propres. Financité les accompagne et leur apporte un soutien humain, matériel et financier pour développer leurs activités. Agir au sein du Réseau Financité permet de rassembler les forces et de mutualiser les énergies et les ressources, afin qu'ensemble nous changions la finance.

MONNAIES CITOYENNES

Se réapproprier l'outil monétaire pour nos échanges dans des objectifs de cohésion sociale, de relocalisation de l'économie et de soutien aux circuits courts.

SENSIBILISATION

S'informer sur la finance et l'actualité et transmettre l'information à travers des activités de sensibilisation aux enjeux de la finance.

ÉPARGNE ET CRÉDIT

Épargner de façon individuelle ou collective afin de créer une dynamique de solidarité au sein d'un groupe et de combler les besoins de financement que les banques ne satisfont pas.

INVESTISSEMENT SOLIDAIRE

Rassembler une épargne collective afin d'apprendre à investir de façon socialement responsable.

LES ANTENNES FINANCITÉ

Afin de se rapprocher au plus près des initiatives citoyennes, Financité est organisé en trois régionales : Bruxelles-Brabant, Namur-Hainaut et Liège-Luxembourg.

Au plus près des initiatives locales, Financité possède des antennes locales pour chacune de ces régionales :

Bruxelles-Brabant :
Rue Botanique 75, 1210 Bruxelles

Namur-Hainaut :
Quai Arthur Rimbaud 10, 6000 Charleroi

Liège-Luxembourg :
Rue Pierreuse 57, 4000 Liège



CONSEIL DES GROUPES FINANCITÉ

Les groupes Financité se réunissent deux fois par an lors du Conseil des groupes Financité afin d'améliorer la mise en réseau de ceux qui font vivre Financité. En 2017, les conseils des groupes Financité ont eu lieu les 11 mars et 9 septembre à Namur. Ces deux journées ont notamment été consacrées à l'intelligence collective, aux systèmes de paiement électronique pour les monnaies citoyennes et aux stratégies de communication pour les goupes.



FINANCITÉ EN MOUVEMENT

Financité en mouvement est le magazine réservé aux membres Financité. Ce trimestriel fait honneur à ceux et celles, membres citoyens et groupes locaux qui font vivre Financité à Bruxelles et en Wallonie. Mais ce magazine explore aussi les thématiques qui animent Financité pour rendre la finance plus responsable et solidaire.

FESTIVAL FINANCITÉ
ENSEMBLE, CHANGEONS LA FINANCE

DU 14 AU 28 OCTOBRE 2017
À BRUXELLES ET EN WALLONIE
CONFÉRENCES - CONCERTS - ATELIERS - FILMS

Financité
30 ans
Ensemble, changeons la finance

En partenariat avec
La 1ère
L'esprit clair

Avec le soutien de
F3
FÉDÉRATION WALLONNE-BRUXELLOISE

**FESTIVAL
FINANCITÉ**

Comme chaque année et pour la septième édition consécutive, le Festival Financité s'est déroulé durant quinze jours du 14 au 28 octobre 2017 partout à Bruxelles et en Wallonie. Avec 41 activités au total, l'objectif du Festival Financité est de mettre en lumière les nombreuses manières de « parler finance solidaire et responsable avec les citoyens » afin de favoriser les actions concrètes de chacun, mais aussi de stimuler ou de soutenir la création d'initiatives.

L'édition de 2017 marquant le 30e anniversaire de nos activités, a été inaugurée par la double intervention de l'économiste français Pierre Larrouturnou lors d'une conférence-débat au Quai 10 et d'une discussion à bâtons rompus avec le public et les acteurs du mouvement Financité.

**40
ÉVÉNEMENTS
LORS DU
FESTIVAL
FINANCITÉ**

En fil rouge du Festival, de Tournai à Libramont, Financité a eu le plaisir de proposer lors de quatre soirées, la conférence gesticulée d'Aline Fares intitulée « Chroniques d'une ex-banquière ». Le Festival fut également l'occasion de lancer le Val'heureux, la déclinaison dans la région liégeoise de la monnaie citoyenne le Valeureux (voir p.27).

Enfin pour clôturer les festivités, une grande foire aux coopératives était organisée à Bruxelles afin de faire se rencontrer deux publics spécifiques : les coopératives ou associations souhaitant faire appel à l'épargne citoyenne et les citoyens désireux de donner sur sens à leur argent.



**« CHANGER LA
FINANCE, UN ACTE
CITOYEN »**

En 2017, Financité fêtait ses trente ans. À l'occasion de cet anniversaire Financité a publié un livre édité à 1100 exemplaires dans lequel il raconte son histoire, mais à travers laquelle se raconte aussi l'histoire de la finance solidaire.

Celle-ci est née au XIXe siècle avec l'avènement des banques publiques et coopératives. Petit à petit, face à un système de plus en plus libéralisé, les associations et les citoyens se sont mobilisés pour développer d'autres modèles, pour rendre à l'argent sa place, un outil au service de l'homme, pour que la finance réponde davantage à l'intérêt général.

**FINANCITÉ,
30 ANS DE
FINANCE
RESPONSABLE
ET SOLIDAIRE**

Réseau Financité
1987-2017
30 ans
Ensemble, changeons la finance

**Changer la finance,
un acte citoyen**

Bernard Bayot
Annika Cayrol
Éric Dewaele
Laurence Roland

edipro

PLAN STRATÉGIQUE

Le 2 décembre 2017, lors de l'assemblée générale de Financité, les membres ont adopté le plan stratégique 2019-2023.

Le plan stratégique permet de structurer l'action de Financité et de déterminer les grandes lignes d'actions pour les années à venir. La réflexion a dû être entamée courant 2017 pour rédiger le plan à la fin de l'été 2017, puis laisser le temps aux membres Financité et aux membres de l'équipe de l'amender.

Concrètement, Financité souhaite une affirmation forte du mouvement qu'il incarne notamment en mettant en avant une identité plus tranchée, un fil rouge visible en affichant trois ou quatre positions claires et fortes que Financité « défend »... tout en restant ouvert au débat. Cela signifie aussi augmenter le nombre et l'implication des membres.

Au fil des années, Financité a développé une certaine expertise à travers les nombreuses analyses et études qu'il a publiées. Maintenant, Financité compte mettre sur pied un centre d'appui pour mieux orienter ses ressources. Il faudra notamment développer une politique commerciale et des réseaux professionnels.

Sur le fond, Financité souhaite changer la finance au cours des prochaines années. Il se met comme objectif de stimuler des initiatives démocratiques et collectives qui visent à changer le marché financier, telles que le projet NewB (coopérative en vue de créer une banque coopérative), la création et le soutien des monnaies citoyennes, le Label Financité, le développement de la liste noire Financité (voir p17).

Financité tentera également de modifier les règles applicables à la finance et d'améliorer certaines pratiques telles que la promotion de l'épargne populaire, l'activisme actionnarial, la transparence bancaire...

Enfin, l'assemblée générale de Financité a entériné l'idée que Financité augmente par palier les moyens alloués au plaidoyer jusqu'à atteindre 5 % des ressources du mouvement.



ACADÉMIE FINANCITÉ

Pour la première fois en 2017, Financité a organisé l'Académie Financité. Face au constat que chaque jour dans les médias, les citoyens sont exposés à des « concepts » économiques leur donnant l'impression de ne pas en savoir assez pour avoir le droit de participer au débat, un cycle de dix sessions de familiarisation avec les concepts économiques sous l'angle de la finance responsable a été lancé. Répartie sur cinq journées, l'Académie Financité est destinée aux membres de Financité et elle est entièrement gratuite.

Modules délivrés : Les acteurs financiers, Les produits et services financiers, Les différents types de banques et métiers bancaires, Réguler le secteur financier, Comment se font les échanges financiers ?, Les secrets de la monnaie, Les enjeux de l'inclusion financière, Le b.a-ba comptable, L'éducation financière.

**25 ANALYSES
ET 443 h
D'ANIMATIONS
CONSCRÉES
À CETTE
THÉMATIQUE**

La finance comme instrument économique social et environnemental est au centre du combat mené par le Réseau Financité depuis plus de 25 ans.

Cette thématique pose la question de la finalité de la finance, mais aussi des moyens nécessaires pour que la finance dépasse la satisfaction des intérêts particuliers et remplisse enfin des objectifs d'intérêt général.

INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE

Depuis plusieurs années, Financité suit le marché de l'investissement socialement responsable et poursuit un double objectif : faire en sorte que la qualité générale du marché de l'investissement socialement responsable (ISR) augmente mais également que les produits financiers n'investissent pas dans des projets néfastes tels que le secteur des énergies fossiles ou celui des denrées alimentaires.

**ENCOURS
DU MARCHÉ ISR :
22,7
MILLIARDS €**

RAPPORT ISR

Financité a publié pour la douzième année son rapport sur l'ISR. Si le marché belge de l'ISR a enregistré une hausse spectaculaire en 2016 avec une hausse de 47 % de l'encours total, la qualité est loin d'être au rendez-vous.

89 % des fonds ISR commercialisés en Belgique (soit 295 fonds) reçoivent, suivant la méthodologie Financité, une note nulle. Les 11 % restants (soit 35 fonds) obtiennent des cotations entre 1 et 66 sur 100.

En d'autres termes, 2,49 milliards € (16 % de l'encours) appartiennent à des fonds qui sont réellement socialement responsables. Cette proportion de l'encours «réellement» ISR est en régression. Elle était de 21 % en 2015 et de 19 % en 2014.

Financité se réjouit de la progression de l'ISR. Elle reflète une volonté du secteur à « pousser » ce type de produits ainsi qu'une augmentation de la demande de la part des investisseurs, alors qu'un investisseur belge sur deux se déclare prêt à investir dans des produits durables

Mais pour continuer à se développer en quantité et en qualité et apporter plus de clarté sur le marché, l'ISR devrait être appuyé par une législation définissant une norme qualitative minimale.

Les résultats d'analyse complet pour chaque fonds disponible en Belgique peut être consulté sur <https://www.financite.be/fr/> produits-financiers



FINANCE ET SOCIÉTÉ

LISTE NOIRE

Financité répertorie et actualise chaque année, l'ensemble des entreprises et États qui, en raison de leurs agissements, ne peuvent pas se retrouver dans des fonds ISR. Cette liste noire sert de base à notre analyse qualitative des fonds.

La liste Financité est une compilation de plusieurs listes noires publiques sélectionnées sur la base deux critères : leur fiabilité et le fait qu'elles mettent en évidence un risque quant au respect des principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique dans 5 domaines (droit humanitaire, civil, social, environnemental et gouvernance). Financité préconise une approche legaliste, en dehors des considérations éthiques, morales ou culturelles.

La liste noire Financité 2017 répertorie 237 entreprises et 149 États dénoncés à cause de leurs agissements néfastes. Pour Financité, un produit ne peut être qualifié de durable ou de socialement responsable s'il comporte des investissements dans des entreprises ou des États repris sur la liste noire.

La liste noire permet aux gestionnaires de produits et aux gestionnaires financiers d'institutions d'éviter d'investir dans des entreprises ou des États comportant un risque quant au respect des principes contenus dans les conventions ratifiées par la Belgique. En 2017, Financité comptait une fondations, une compagnie d'assurances et un gestionnaire de fonds parmi ses clients.



AWARDS ISR

Depuis 2010, Financité en partenariat avec la Libre Belgique décerne les awards primant les meilleurs fonds et promoteurs d'investissements éthiques. En 2017, Financité a décerné 5 prix :

- Fonds ayant la meilleure qualité extra-financière
- Promoteur ayant la meilleure qualité extra-financière
- Fonds ayant la meilleure qualité extra-financière et exempt d'actifs de la liste Fossil Fuels Index
- Actifs exempts de la liste noire et meilleure performance annualisée sur 3 ans
- Actifs exempts de la liste noire et meilleure performance annualisée sur 3 ans

Cette année encore, Triodos tire son épingle du jeu et remporte 3 des 5 prix mais d'autres acteurs se hissent également sur le podium : Candriam, Pictet FUND, KBC, Kempen, BNP Paribas, Quest management et F&C.

STOP À L'IMPUNITÉ FISCALE

2500
PERSONNES
ONT DIT « STOP »
À L'IMPUNITÉ
FISCALE

30 milliards d'euros, c'est la somme qui échappe chaque année aux caisses de l'État belge à cause de la fraude fiscale. Pourtant peu de choses sont faites en Belgique pour lutter contre ce fléau. Au contraire, les moyens alloués aux services de lutte contre la fraude fiscale sont même littéralement démantelés.



Au niveau européen, ce seraient en tout 1000 milliards d'euros, soit l'équivalent des dépenses de santé de tous les États-membres, ou encore, à l'échelle du citoyen, quelque 2000€ par habitant de l'Union européenne.

Pour demander au gouvernement de mettre tous les moyens utiles pour lutter efficacement contre la fraude fiscale, Financité a lancé le 20 avril 2017 une grande campagne sous le slogan « Stop à l'impunité fiscale ! »

Afin de sensibiliser le plus grand nombre à ce problème, un site internet dédié et une pétition qui a recueilli plus de 2500 signatures ont été mis en place. Les citoyens étaient également invités à publier sur les réseaux sociaux des photos expliquant où l'argent de la fraude fiscale pourrait être redirigé. Dix partenaires (la FGTB, la CSC, la ligue des Droits de l'homme, CNCD-11.11.11, Tout autre chose, Saw-B, SAD, Culture & Développement, ATD Quart-Monde) se sont joints à Financité pour cette campagne.

L'IMPUNITÉ FISCALE EXPLIQUÉE EN 4 CONFÉRENCES

En parallèle de la campagne sur l'impunité fiscale, plusieurs événements et conférences ont été organisés avec différents invités. De mai à décembre, à Bruxelles, Namur, Liège ou encore Charleroi, des experts de la justice fiscale comme Michel Claise, juge d'instruction ou des journalistes tels que David Leloup ou Xavier Counasse, en charge des Panama Papers au journal Le Soir ont decortiqué les coulisses de la criminalité financière ou le rôle essentiel des lanceurs d'alerte. Les vidéos de ces conférences sont disponibles sur www.financite.be



AUTRES CAMPAGNES SOUTENUES PAR FINANCITÉ EN 2016

- Belfius est à nous
- Banqueroute
- Ne laissez pas échapper les grosses fortunes



Financité magazine #45- Mars 2017

METTEZ VOTRE BANQUIER À NU

La campagne « Mettez votre banquier à nu » menée par Financité s'est clôturée en avril 2017. Celle-ci avait pour objectif de dénoncer le peu de transparence quant aux investissements des

établissements bancaires. Fort du soutien de près de 5000 internautes qui ont participé à la campagne en « mettant à nu » leur banquier dans un jeu vidéo, Financité a été reçu en mars par le SPF Finances afin de faire valoir ses positions. Financité a également interrogé les principales banques du pays, avec des questions précises quant à la nature de leurs investissements.





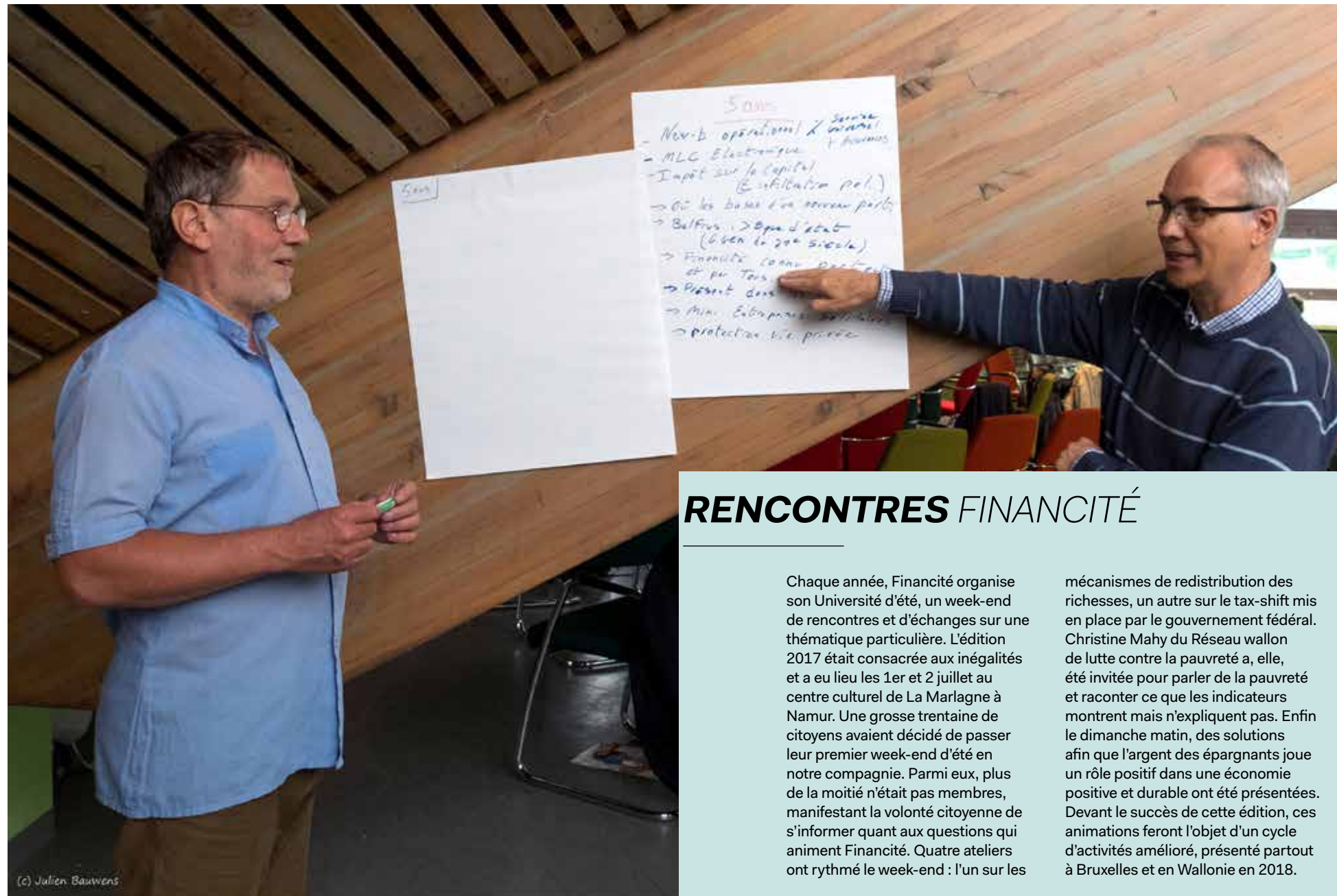
CYCLE INÉGALITÉS

Financité a lancé en 2017 un nouveau cycle consacré aux inégalités de richesses sur lequel il travaillera pendant trois ans (voir P.9). Le fossé entre riches et pauvres ne cesse d'augmenter : 1 % des plus riches détiennent autant de richesses que le reste de la planète. Cela se manifeste de différentes façons : en termes d'accès à la santé, accès à l'éducation, ou encore d'espérance de vie, les disparités persistent, mais les inégalités sont aussi le fruit de décisions politiques. Alors que nos gouvernements restreignent sans cesse la sécurité sociale, les personnes les plus aisées et les grosses entreprises continuent à éluder l'impôt et ce, en toute impunité.



Financité magazine #47-
Septembre 2017

« Il y a bien une guerre de classes, mais c'est ma classe, celles des riches, qui fait la guerre et nous la gagnons. » La citation vient de Warren Buffet, second homme le plus riche au monde et date de 2006. Depuis, dix années se sont écoulées et le milliardaire américain semble bien avoir eu raison. Mais comment les riches ont-ils gagné ?



RENCONTRES FINANCITÉ

Chaque année, Financité organise son Université d'été, un week-end de rencontres et d'échanges sur une thématique particulière. L'édition 2017 était consacrée aux inégalités et a eu lieu les 1er et 2 juillet au centre culturel de La Marlagne à Namur. Une grosse trentaine de citoyens avaient décidé de passer leur premier week-end d'été en notre compagnie. Parmi eux, plus de la moitié n'était pas membres, manifestant la volonté citoyenne de s'informer quant aux questions qui animent Financité. Quatre ateliers ont rythmé le week-end : l'un sur les

mécanismes de redistribution des richesses, un autre sur le tax-shift mis en place par le gouvernement fédéral. Christine Mahy du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté a, elle, été invitée pour parler de la pauvreté et raconter ce que les indicateurs montrent mais n'expliquent pas. Enfin le dimanche matin, des solutions afin que l'argent des épargnants joue un rôle positif dans une économie positive et durable ont été présentées. Devant le succès de cette édition, ces animations feront l'objet d'un cycle d'activités amélioré, présenté partout à Bruxelles et en Wallonie en 2018.

Assurer à chacun, par l'intermédiaire de prestataires « classiques », l'accès à et l'usage de services et produits financiers adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient, voilà l'un des combats encore menés par Financité.

Cette thématique est centrée sur l'inclusion financière de tous, y compris les personnes les plus vulnérables, aussi bien en matière de services bancaires de base que d'épargne, de crédit adapté et d'assurance. Elle est en lien avec des questions comme la gestion budgétaire et, plus largement, l'inclusion sociale.

**7 ANALYSES
ET 320 h
D'ANIMATIONS
CONSCRÉES
À CETTE
THÉMATIQUE**

L'INCLUSION FINANCIÈRE, TOUJOURS DIFFICILE

En décembre, Financité a publié son sixième rapport sur l'inclusion financière.

Se basant sur une série d'indicateurs objectifs, il vise à dresser un état des lieux de l'inclusion financière en Belgique, à travers l'étude de ses différentes facettes : l'inclusion bancaire, le crédit, l'épargne et les assurances.

L'inclusion financière fait référence à un processus par lequel une personne peut accéder à et/ou utiliser des services et produits financiers proposés par des prestataires « classiques », adaptés à ses besoins et lui permettant de mener une vie sociale normale dans la société à laquelle elle appartient.

Parmi les enseignements de cette édition 2017, le nombre d'agences bancaires poursuit sa baisse (372

agences en moins), parallèlement au développement de l'Internet bancaire. Toutefois, cette nouvelle technologie n'est pas accessible à tous, car elle pose des problèmes d'accès ou d'usage à des publics vulnérables. En matière de crédit, le nombre de Belges en difficulté à rembourser un crédit poursuit sa hausse. Ainsi 5,9 % des emprunteurs belges sont défaillants. Enfin, en matière d'épargne les disparités se creusent. Si les montants totaux épargnés continuent à augmenter de 2,4 % en 2016, 26 % de la population, soit un Belge sur quatre en Belgique fait difficilement face à des dépenses imprévues. Pour y remédier, Financité réclame un soutien public à l'expérimentation d'incitants innovants à l'épargne.



FINANCE ET INDIVIDU

**12 GROUPES DE
MICRO-ÉPARGNE**

**175 h
ET 85
ANIMATIONS DE
MICRO-ÉPARGNE**

MICRO - ÉPARGNE

**ENVIE D'ÉPARGNER ?
PLUS FACILE À DIRE
QU'À FAIRE !**



**LA SOLUTION : ÉPARGNER
AVEC L'ASBL FINANCITÉ**

Depuis 2011, Financité mène un programme de micro-épargne. Face au constat qu'en Belgique, une personne sur quatre est incapable de faire face à une dépense imprévue équivalant à un mois de ses revenus, Financité souhaite grâce au programme de micro-épargne, permettre aux personnes en risque de précarité de stabiliser leurs revenus dans les périodes difficiles et de se projeter dans l'avenir.

Les participants sont invités à mettre chaque mois une petite somme de côté (5 à 20 €). Après un an, ils récupèrent leur épargne bonifiée d'un intérêt de 20 % annuels.

Au-delà de cet incitant financier, les participants au programme de micro-épargne reçoivent un programme de formation. Celui s'est étoffé en 2017, pour atteindre un nombre de 10 modules au total avec des trucs et astuces pour déjouer les arnaques des offres de crédit ou des abonnements téléphoniques par exemple. Mais également sur comment recourir à un avocat ou à un notaire afin de défendre ses droits, à parler finance et argent en famille, ou comment faire soi-même plutôt que d'acheter.

ÉDUCATION FINANCIÈRE

Pour Financité, l'éducation financière s'inscrit dans le cadre de l'inclusion financière et dans le contexte d'une consommation responsable : permettre l'utilisation de produits et services adaptés pour améliorer le bien-être individuel et sociétal.

Financité a fortement développé cet axe en 2017 au niveau de l'enseignement secondaire, universitaire et même au niveau européen.

FAIRE ENTRER L'ÉDUCATION FINANCIÈRE À L'ÉCOLE

Financité a mis en ligne une base de données d'outils pour une éducation à la consommation responsable. Cette base de données, à destination des enseignants, propose une cinquantaine d'outils innovants permettant de faire comprendre aux élèves de l'enseignement secondaire les enjeux de l'éducation financière sous l'angle de la consommation responsable.

Proposant des jeux, des films ou des articles, celle-ci aborde des concepts variés allant de la gestion budgétaire jusqu'à la fiscalité en passant par la création monétaire.

www.financite.be/fr/enseignants



PLATEFORME DE CONCERTATION

Financité a lancé le 23 mars 2017 une grande concertation réunissant les acteurs de l'école et du secteur non-marchand actifs sur le terrain de l'éducation financière et de la consommation responsable. Celle-ci a pour but d'identifier, soutenir et favoriser les bonnes pratiques et les initiatives en matière d'éducation financière et de consommation responsable. Elle s'est conclue par une conférence de presse en présence de la Ministre de l'éducation de la Fédération Wallonie-Bruxelles Marie-Martine Schyns et du Cabinet du Ministre de la santé et de l'action sociale de la Wallonie.



EXPERT EUROPÉEN

Financité a été désigné de 2016 à 2017 comme expert belge au sein du projet européen Consumer Classroom débouchant sur un site Internet destiné aux enseignants. Il contient une vaste bibliothèque de ressources pédagogiques sur l'éducation à la consommation provenant de toute l'Union européenne, ainsi que des outils interactifs et collaboratifs pour préparer et partager des leçons avec des élèves et d'autres professeurs.

Consumer Classroom

UN PRIX POUR LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Le *Master's Thesis Award Sustainable & Responsible Finance* récompensant l'étudiant ayant réalisé le mémoire le plus innovant en matière de finance soutenable a été remis le 25 avril à Namur. Ce prix, d'une valeur de 2.500 euros est décerné par la Fondation pour les Générations futures, en partenariat avec le Réseau Financité. En 2017, donc, c'est Fanny Lajarthe (Institut de Gestion de l'Environnement et d'Aménagement du Territoire - ULB), qui a été récompensée pour son travail intitulé « Le mouvement de désinvestissement des énergies fossiles. Fondements, cadrage et résonance. »

À l'université

Financité a donné des cours sur l'investissement socialement responsables dans deux universités : L'université catholique de Louvain et l'Université de Liège.

(É)CHANGE BRUXELLES

Construisons les moyens d'échange de demain

(É)Change Bruxelles est un projet citoyen de recherche-action mené par Financité avec le Centre européen de recherche en micro-finance de l'ULB avec le soutien d'Innoviris et de la Région Bruxelles-Capitale. Il vise à chercher et à mettre en place une large palette d'outils innovants pour échanger autrement qu'avec des euros, afin de participer à la construction d'une économie résiliente, durable et solidaire.

Le projet rassemble ainsi tous les Bruxellois qui souhaitent développer à l'échelle de leur quartier, de leur commune ou de la région de nouvelles formes d'échanges. Quatre groupes se sont ainsi formés à Etterbeek, Ixelles, Auderghem, Anderlecht, Schaerbeek et Uccle pour réfléchir à la mise en place d'une monnaie citoyenne à Bruxelles.

Mais d'autres systèmes d'échanges sont à l'étude, notamment un groupe Santé souhaitant répondre à des besoins mal couverts dans le domaine de la santé. Un autre sur la valorisation et la construction à partir de matériaux de récupération. À Saint-Josse, le projet Fiat Lux souhaite répondre à la problématique de l'inclusion des personnes avec des problèmes de santé mentale. Enfin un système d'échange lcoal est né à Saint-Gilles, mais aussi un réseau d'échange de savoir sur la commune de Berchem-Sainte-Agathe.



ÉTUDE SUR LES MONNAIES CITOYENNES

Financité a publié une étude intitulée « Monnaies citoyennes, comment développer des outils d'évaluation interne ». Ce travail a permis de recenser les indicateurs utilisés par les expériences d'évaluation déjà conduites par des initiatives belges et étrangères. Le but était de s'en inspirer pour construire une boîte à outils d'évaluation pouvant être employée par les groupes de monnaies citoyennes en Belgique francophone.

Ces outils pourront nourrir une dynamique d'évaluation au cœur du réseau émergeant des monnaies citoyennes belges francophones, et mettre probablement le doigt sur des manques et de nouvelles marges de progrès. Ceux-ci pourront sans doute déboucher sur d'autres idées de systèmes d'échanges qui seraient portés par d'autres collectifs citoyens. Les façons de produire, de faire circuler et de partager la richesse évoluant ainsi vers des modèles plus diversifiés, plus résilients et donc plus solides.



Financité magazine #46-
Juin 2017

Cartes bancaires, Paypal, mais aussi paiements sans contact ou par smartphone... Depuis quelques années, les innovations technologiques ont bouleversé nos habitudes. Les nouveaux moyens de paiement électroniques ont conduit à une raréfaction de l'argent liquide. Mais au-delà des simples réflexes de consommateur, il se joue peut-être un peu plus que la simple disparition du cash de nos porte-monnaie. Certains citoyens voient dans ce phénomène une conséquence liberticide, alors que différents gouvernements le justifient par une lutte contre l'économie souterraine. De l'autre côté, il sonne l'arrivée en force d'acteurs du numérique lorgnant sur l'énorme gâteau que se partageaient les banques jusqu'à maintenant. Ces dernières y résisteront-elles ?



LABEL FINANCITÉ & FAIRFIN

Le label Financité & FairFin a été créé en 2014. Il analyse la qualité sociétale des produits financiers solidaires et garantit à l'investisseur que son argent contribue réellement à des projets issus de l'économie sociale. Les secteurs d'activités concernés sont variés allant de l'écologie (plusieurs producteurs d'énergie renouvelable citoyenne) au journalisme en passant par l'agriculture, la culture ou encore le microcrédit.

Fin 2017, le nombre de produits labellisés atteignait le nombre de 68, soit une hausse de +8 % en un an. Ils sont émis par 33 coopératives et 6 ASBL. L'encours total de ces produits affichait un montant de 205 millions €, soit +10,2 % par rapport à l'année précédente. Ces très bons résultats prouvent que la finance solidaire est aujourd'hui reconnue pour son potentiel d'innovation économique comme sociale.

ENCOURS DES PRODUITS LABELLISÉS FINANCITÉ & FAIRFIN : 205 MILLIONS €



ECOPOWER, LAURÉAT DU PRIX FINANCITÉ 2017

La coopérative citoyenne d'énergies renouvelables Ecopower a remporté la quatrième édition du Prix Financité. Cette récompense destinée à promouvoir la finance solidaire sollicite les internautes afin que ceux-ci votent en ligne. Ils avaient jusqu'au 31 décembre 2017 pour voter pour leur projet préféré parmi les produits financiers labellisés par le Label Financité & Fairfin. Après Agricovert, De Landgenoten, ou BEES Coop, la coopérative flamande Ecopower est couronnée cette année grâce à des milliers de votes. Un record !

Ecopower n'est autre que la plus grande coopérative productrice d'énergie en Belgique. Fondée en 1991 et distribuant de l'énergie depuis 2003, elle fait même figure de pionnière au niveau européen.

Pas moins de 53 000 citoyens sont coopérateurs et 43 000 d'entre eux sont clients, leur électricité provenant directement de la coopérative qui emploie également 35 équivalents temps plein.

La totalité de l'électricité distribuée par Ecopower est issue de sources d'énergies renouvelables et 95 % de celle-ci est directement produit par la coopérative, provenant essentiellement d'éoliennes citoyennes.

3200 VOTANTS POUR LE PRIX FINANCITÉ



COMMENT FINANCER L'ÉCONOMIE SOCIALE ?

Financité cherchait une solution pour répondre à la demande des entreprises sociales en recherche de financement et de ceux qui souhaitent investir dans des projets locaux, porteurs de sens sans prendre de risques. Financité a été sélectionné dans le cadre d'un appel à projet européen, co-financé par la Direction générale Emploi, Affaires Sociales et Inclusion de l'Union européenne pour développer un véhicule financier qui investirait dans des projets d'économie sociale.

Une telle solution comporte un double avantage. D'abord, l'investisseur ne devrait pas choisir : il investirait en une fois dans « un peu de tout » mais surtout, le risque serait réparti puisque les gestionnaires auraient à cœur de « mélanger » les projets et donc les risques.

Financité réalise le projet avec la Fondation pour les générations futures, Trividend, un gestionnaire financier luxembourgeois (Orcadia) et deux coopératives, Velofabrik et Terre-en-Vue.



SE FINANCER AUPRÈS DU GRAND PUBLIC

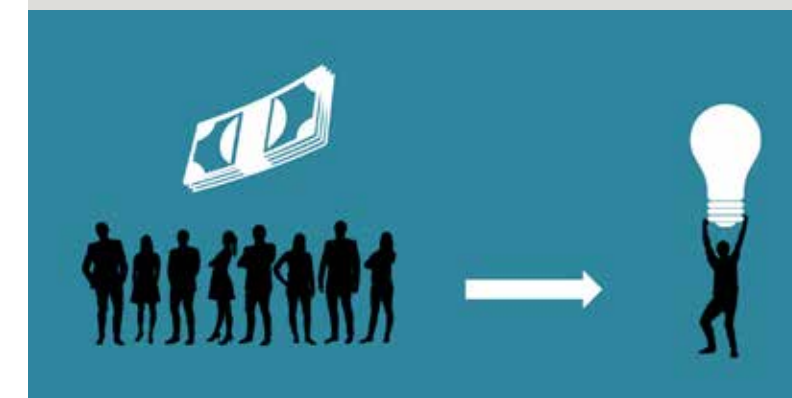
Financité propose des formations pour les entreprises (existantes ou encore en stade de projet) afin que celles-ci puissent recourir au financement citoyen. Les formations se présentent sous la forme de quatre modules d'une demi-journée chacun répartis sur deux jours. Ces modules permettent de comprendre les avantages du financement du grand public, les règles à suivre en matière de prospectus financier et de publicité, les différentes formes de financement participatif, et enfin les conditions spécifiques dans le cas d'une coopérative.

Financité propose également des consultations personnalisées aux entreprises d'économie sociale qui souhaitent faire appel public à l'épargne pour attirer le capital et/ou le crédit nécessaire à leur création et à leur développement.

Ces formations et consultations sont délivrées avec le soutien des Régions de Bruxelles-Capitale et wallonne.

Exemple d'entreprises ayant reçu une formation ou une consultation : Natagora, Crédal, Greenpeace, Nos Pilifs, Molenbike, Alterfin, Labo Lobo, Vin de Liège, Cycle en Terre, La Ferme de Froidmont, Cociter, De bouche à oreille...

**66 FORMATIONS
ET 101
CONSULTATIONS
DONNÉES
AUPRÈS DE 600
PERSONNES.**



NEWSLETTER J'INVESTIS SOLIDAIRE

Depuis juin 2017, Financité a mis en place une nouvelle newsletter dédiée aux citoyens désireux d'investir dans des projets porteurs de sens, actifs dans la mobilité, l'alimentation, la culture, les médias, l'énergie renouvelable. Son premier numéro consacrait ainsi un focus sur la coopérative Vin de Liège qui lançait une nouvelle souscription pour 857 000 € afin de pouvoir acheter de nouvelles terres actuellement louées, agrandir la vigne et rembourser une partie de ses prêts bancaires. Cette newsletter est expédiée à plus de 700 adresses.



MANDATS

Financité est représenté aux conseils d'administration ou dans les assemblées générales de plusieurs autres organisations :

ERIN : réseau européen d'organisations visant à améliorer les pratiques d'investissement des fonds de pensions.

Finance Watch : organisation européenne de lobby dont la mission est de remettre la finance au service de la société.

NewB : coopérative dont l'objectif est de créer une banque coopérative en Belgique.

EFIN : réseau européen travaillant sur les questions de l'inclusion financière.

Inaise : association internationale des investisseurs dans l'économie sociale.

Coalition Climat : plateforme d'organisations visant à mobiliser pour une société bas carbone.

European Microfinance Network : réseau de promotion de la microfinance en Europe de l'Ouest.

Novacitis * : coopérative d'acteurs en économie solidaire qui vise à co-crée des projets immobiliers et des activités entrepreneuriales.

ConcertES : plateforme de concertation des organisations représentatives de l'économie sociale.

Prix de l'économie sociale : anciennement Prix Roger Vanthournout.

Solidarité des alternatives wallonnes et bruxelloises : fédération des entreprises d'économie sociale en Wallonie et à Bruxelles.

Associations 21 : plateforme associative autour du développement durable.

CAMD : centre d'Appui des Services de médiations de dettes de la Région de Bruxelles-Capitale.

Mais aussi :

Bota 75, Syneco, IEW et plusieurs coopératives dans lesquelles Financité a pris des parts (Crédal, De landgenoten, Alterfin et Agricover, Ecopower,...). Financité est également actionnaire dans divers entreprises à travers l'opération de récolte de titres Action en Or.

* Nouveau en 2017

OBLIGATIONS
FINANCITÉ

Depuis 2012, Financité émet des obligations pour se financer directement auprès du grand public. En 2017, Financité a clôturé sa septième campagne d'émission d'obligations qui lui a permis de recueillir 345 200 €.

Aujourd'hui Financité a complètement remboursé son crédit hypothécaire et s'est affranchi des banques. L'ASBL n'est plus redevable qu'auprès de ses obligataires-citoyens et prévoit d'année en année de diminuer son endettement .

20 KMS

Pour la première année, Financité a monté une équipe pour participer aux 20 kilomètres de Bruxelles. Les courageux joggeurs ont mouillé le maillot afin de lutter contre l'impunité fiscale. L'occasion de mobiliser autour des thématiques chères à Financité.



FINANCITÉ DANS
LE POSTE

Financité a régulièrement été invité à intervenir au sein de Radio Ekonomika. Basée sur l'actualité, cette émission de radio de la Commission européenne traite de sujets économiques et financiers. Parmi les thèmes traités par Financité en 2017 : le crédit facile, l'impact du Big data sur les services bancaires, la taxe Tobin, l'économie circulaire, la fin de l'argent liquide ou encore le mythe de la croissance...



LES COMPTES FINANCIÉ*

Bilan (en euros)	2017	2016
ACTIF	1.399.323,34	1 539 751,37
ACTIFS IMMOBILISÉS	789.344,26	799 748,57
Immobilisations incorporelles	249,89	1 025,28
Immobilisations corporelles	673.841,09	687 970,01
Immobilisations financières	115.253,28	110 753,28
ACTIFS CIRCULANTS	609.979,08	740 002,80
Créances à un an au plus	409.636,29	301 732,16
Créances commerciales	47.777,37	35 052,32
Autres créances (subsidés, dons, cessions, ...)	361.858,92	266 679,84
Placements de trésorerie	2.448,80	2 448,80
Valeurs disponibles	194.660,93	432 133,23
Comptes de régularisation	3.233,06	3 688,61
PASSIF	1.399.323,34	1 539 751,37
CAPITAUX PROPRES	207.670,76	207 133,77
PROVISIONS	0,00	10 000,00
DETTES	1.191.652,58	1 322 617,60
Dettes à plus d'un an	934.600,00	657 800,00
Dettes à un an au plus	228.994,02	644 578,78
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	00,00	00,00
Dettes financières	0,00	322 700,00
Dettes commerciales	103.582,22	125 772,32
Dettes fiscales, salariales et sociales	94.619,19	108 705,84
Autres dettes (dont commissions à reverser et avance subsidés)	30.792,61	87 400,62
Compte de régularisation	28.058,56	20 238,82

* Sous réserve d'acceptation par l'assemblée générale

Compte de résultats (en euros)	2017	2016
PRODUITS	1.099.820,20	1 115 923,55
Chiffre d'affaires	34.662,24	204 435,17
Autres produits d'exploitation (dons, cotisations, subsidés, partage solidaire,...)	1.054.091,59	911 168,42
Provisions pour risques et charges (reprises)	10.000,00	00,00
Produits financiers	256,37	319,96
Produits exceptionnels	00,00	00,00
CHARGES	1.094.228,29	(1 114 314,16)
Services et biens divers (loyer, chauffage, assurances, informatiques, déplacements,...)	(265.924,89)	(270 159,28)
Rémunérations, charges sociales et pensions	(759.035,80)	(748 220,68)
Immobilisations corporelles et incorporelles	(27.222,58)	(44 288,59)
Provisions pour risques et charges		(10 000,00)
Autres charges d'exploitation (dont redistribution du partage solidaire)	(7.654,78)	(4 617,31)
Charges financières	(23.887,20)	(37 028,30)
Charges exceptionnelles	(10.503,04)	00,00
PERTE OU BÉNÉFICE	5.591,91	1 609,39
PERTE OU BÉNÉFICE APRÈS IMPOTS	536,99	61,88

- En 2017, les sources de financement de Financité proviennent principalement :
- des aides à la promotion de l'emploi (points APE) ;
 - d'un subside en éducation permanente sur les axes 1 (participation, éducation et formation citoyennes) et 3,2 (production d'études et d'analyses) ;
 - des appels d'offres/appels à projets que le Réseau remporte (Commission européenne, entités fédérale, régionale ou communautaire ou fondations privées) ;
 - des subsidés alloués par les entités fédérale, régionale ou communautaire dans le cadre de projets précis ;
 - des dons et cotisations des membres Financité.



Placer son argent dans l'action sociale

LABEL Investir ses économies dans des projets éthiques et solidaires

- La finance peut être solidaire et éthique.
- Grâce au label belge Financité & FairFin, l'investisseur est certain que son argent financera des activités de l'économie sociale.
- Promouvant en sus la cohésion sociale.

Imaginer que l'argent endormi sur votre compte d'épargne serve à financer des conflits armés au bout du monde vous révolte ? Et si l'on vous dit qu'on l'utilise dans votre dos pour investir dans des entreprises employant des enfants, ça vous déçoit ? Il existe pourtant un label belge de la finance solidaire : Financité & FairFin. Il garantit l'éthique de placements financiers assortis, en sus, d'une plus-value sociale et environnementale. Actuellement, 61 produits éthiques et en sont estampillés. Ils émanent de 28 ASBL ou coopératives : déjà plus de 50.000 coopérateurs ont répondu présent. »

OBLIGATIONS

3 % de taux d'intérêt

La Ferme de Froidmont Insertion est la toute dernière entreprise à avoir été labellisée Financité & FairFin. Elle propose des obligations, pour un montant maximum de 150.000 €, assorties de 3 % de taux d'intérêt. Créée en 2010 et siée à Rixensart, cette ASBL s'attelle à relever trois défis sociétaux : le chômage, l'exclusion sociale et la destruction de notre environnement. Pour ce faire, via son centre d'insertion socioprofessionnelle agréé, elle forme une trentaine d'adultes demandeurs d'emploi par an. Pratiquant une pédagogie de compagnonnage en restauration et en maraîchage biologique, elle les accompagne jusqu'à l'emploi. « Du potager à l'assiette, nous produisons, transformons et vendons en circuit court. Notre entreprise d'économie sociale sans but lucratif invite les citoyens à participer à la transition écologique à travers ses diverses activités : le restaurant pédagogique, le marché local, les potiers bio, les événements festifs, les jardins partagés et bien d'autres encore ! Elle bénéficie également de nombreux financements de transition pour des personnes précaires. »

Envie de soutenir ce projet via une obligation ? Rendez-vous sur www.froidmontinsertion.be.

donc plusieurs produits, surtout des parts sociales à différents prix. Selon Financité, en Belgique, près d'une personne sur cent a déjà investi dans un produit labellisé Financité & FairFin. Pour expliquer ce pourcentage impressionnant, Laurence Roland, coordinatrice communication & plaidoyer Financité & FairFin, pointe la diversité des promoteurs. « Si certains produits sont proposés par de toutes petites structures dévouées, d'autres, au contraire, émanent de grosses ASBL ou coopératives. C'est le cas de Neob, dans le projet est de créer une banque coopérative : déjà plus de 50.000 coopérateurs ont répondu présent. »

Microfinance

Alterfin est un autre gros acteur. Depuis 1994, cette coopérative mobilise du capital en Belgique afin de développer via des institutions de microfinance et des organisations de petits producteurs actives dans l'agriculture durable. « Cette coopérative de micro-crédit Nord-Sud existe depuis une vingtaine d'années ; elle est bien connue et a une certaine notoriété. Elle attire ainsi plus facilement l'investisseur qu'une nouvelle coopérative qui vient de se créer », poursuit-elle.

Et d'ajouter : « Il y a deux raisons pour lesquelles quelqu'un investit dans une ASBL ou une coopérative. Tout d'abord, les investisseurs sont en quête d'un projet qui a du sens. Cela signifie un investissement qui soit proche de chez lui ou dans un secteur qui lui parle particulièrement ou parce qu'il aime la mission dont travaille l'entreprise. Ensuite intervient le critère de proximité, dans le sens de connaître l'ASBL ou la coopérative dans laquelle investir. »

Coopérative

Ainsi, on investit plus volontiers dans une coopérative parce qu'elle nous parle et qu'elle propose un produit local qui permette de développer la communauté économique tout près de chez soi. Jusqu'en 21 décembre, il est possible de voter pour son projet préféré. Le gagnant de ce prix Financité 2017 recevra 2.500 euros sous forme d'investissement de la part du Réseau Financité. En dernier, c'est Bees Coop qui l'a remporté. L'objectif de ce premier supermarché participatif à Bruxelles ? Construire une coopérative de consommation.



La ferme de Froidmont est labellisée « Financité & FairFin », qui garantit l'éthique de placements financiers assortis, en sus, d'une plus-value sociale et environnementale. © FERMES DE FROIDMONT

Le Valeureux connaît un énorme succès

LIÈGE Plus de cent commerces acceptent cette monnaie

Lancé en 2014 à l'initiative de quelques Liégeois, le Valeureux est aujourd'hui en plein essor. Pour rappel, il s'agit d'une monnaie complémentaire, une sorte d'euro liégeois, portée par l'ASBL « Le Valeureux ». Pour un euro vous pouvez vous procurer un Valeureux qui se décline en quatre coupures de 0,5, 1, 5 ou 10 Valeureux. Le but est de conscientiser la population en l'incitant à consommer dans des commerces locaux qui acceptent le Valeureux. Mais aussi de stimuler la circulation de la richesse via ce « bon de soutien » à l'économie locale.

Tout le monde y gagne
Est-ce que cela marche ? Oui, et plutôt bien. Le projet attire de plus en plus de commerces partenaires. À sa création on comptait une vingtaine de commerces partenaires contre plus d'une centaine aujourd'hui. Et lors des fêtes de fin d'année, l'équipe du Valeureux a réalisé une action avec des « enveloppes cadeau ». Ce qui a permis d'ajouter plus de 10.000 Valeureux à la masse monétaire en circulation à Liège.

INVESTISSEMENT

Et si l'on veut récupérer l'argent investi ?

Dans tous les cas de figure, le conseil est le même : avant d'investir dans un produit, qu'il soit solidaire ou non, il est impératif de bien lire la fiche d'information sur celui-ci. Un investissement est toujours un risque financier. Lors d'obligations (donc de prêts assortis ou non d'intérêts) à durée fixe (par exemple 1, 5, 10 ou 20 ans), il est possible d'en demander le remboursement avant l'échéance. Du moins si cette possibilité est mentionnée dans la fiche d'info du produit.

Concernant la revente de parts sociales, c'est également possible, bien que pas toujours aisé : les actions de coopérative ont en effet moins d'attrait que celles de Google... On peut désinvestir quand on le souhaite, à condition toutefois de trouver quelqu'un qui veuille bien racheter la part. Si ce n'est pas le cas, il faudra attendre les statuts le précisent : toujours bien vérifier - cela se fait souvent dans les six premiers mois de l'année car cela doit passer en assemblée générale. Aussi, les plus petites structures ont souvent besoin d'espace : leurs remboursements pour ne pas déséquilibrer leur capital », explique Laurence Roland.

LTH

Le talent se développe et s'exporte dans les communes voisines

Déjà monnaie courante à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Talent va pouvoir être utilisé à Court-Saint-Étienne et Genappe. Logique, au vu des liens entre les entités.

• Romain OTZARD

Depuis le 25 octobre dernier, l'euro n'est plus l'unique monnaie utilisée dans notre province. À Ottignies-Louvain-la-Neuve, pour ses achats, on peut déjà quitter en talent, une monnaie complémentaire - 1 talent est égal à 1 €, avec des coupures de 1, 2, 5, 10 et 20 talents - qui favorise le commerce local et le circuit court. Une initiative citoyenne financée, entre autres, par la Fondation Roi Baudouin.

Ce samedi 11 mars (voir ci-contre), l'ASBL Rise l'arrivée officielle du Talent à Court-Saint-Étienne et Genappe. Six commerces ont déjà adhéré par le concept dans l'entité stéphanoise. « La coopérative, qui correspond bien à la finalité du Talent, estime Olivier Henry, de Transition en Court. Parmi les autres, il y a également Cour Saint-Étienne, une épicerie durable, un atelier de Shatus et même l'entité un magasin généraliste. Nous avons également quatre comptoirs pour se per le Talent à Court-Saint-Étienne, il fallait que les commerces tout d'abord, mais commence tout doucement, nous espérons que ça va prendre un peu d'ampleur. Notre objectif est de servir d'exemple à la promotion et de connaître les lieux. »

À Genappe, grâce aux quatre comptoirs qui vont être créés, il sera possible d'utiliser ses talents dans six commerces de l'entité. La liste des magasins participants et des comptoirs sera dévoilée officiellement ce samedi 11 mars. Il est déjà du monde au Monty, et ancien néma de quartier transformé en coopérative, précise Yves Patis, responsable de Genappe en transition, groupement citoyen qui va gé-

ner le Talent dans la commune. Il sera également utilisable à la ferme de la Diziellerie (Boussu), dans un magasin de jouets d'occasion, au centre culturel de Genappe, chez un coiffeur ou en court de yoga. Nous sommes également en contact avec plusieurs magasins, qui sont intéressés par le principe mais attendent un peu avant de se lancer. »

L'arrivée de cette monnaie locale, Yves Patis, précise, « Le talent vert par le Talent corrects réels basés de vie. Les commerçants d'Ottignies-Louvain-la-Neuve viennent dans les fermes locales. Il en existe déjà, il suffit de les encourager. »

Il en existe actuellement cinq : Boulangerie Housen (rue du Jardin Botanique, 20), Lofifant (rue du Botanique, 37), Scylla fleurs de l'Université, 90), Osoma (rue Hors-Château, 90), Osoma Bio Peuchère (place Général Leclerc, 100).

VIVRE EN BRABANT WALLON

Jeudi 9 mars 2017

Le Talent se développe et s'exporte dans les communes voisines

Déjà monnaie courante à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le Talent va pouvoir être utilisé à Court-Saint-Étienne et Genappe. Logique, au vu des liens entre les entités.

• Romain OTZARD

Depuis le 25 octobre dernier, l'euro n'est plus l'unique monnaie utilisée dans notre province. À Ottignies-Louvain-la-Neuve, pour ses achats, on peut déjà quitter en talent, une monnaie complémentaire - 1 talent est égal à 1 €, avec des coupures de 1, 2, 5, 10 et 20 talents - qui favorise le commerce local et le circuit court. Une initiative citoyenne financée, entre autres, par la Fondation Roi Baudouin.

Ce samedi 11 mars (voir ci-contre), l'ASBL Rise l'arrivée officielle du Talent à Court-Saint-Étienne et Genappe. Six commerces ont déjà adhéré par le concept dans l'entité stéphanoise. « La coopérative, qui correspond bien à la finalité du Talent, estime Olivier Henry, de Transition en Court. Parmi les autres, il y a également Cour Saint-Étienne, une épicerie durable, un atelier de Shatus et même l'entité un magasin généraliste. Nous avons également quatre comptoirs pour se per le Talent à Court-Saint-Étienne, il fallait que les commerces tout d'abord, mais commence tout doucement, nous espérons que ça va prendre un peu d'ampleur. Notre objectif est de servir d'exemple à la promotion et de connaître les lieux. »

À Genappe, grâce aux quatre comptoirs qui vont être créés, il sera possible d'utiliser ses talents dans six commerces de l'entité. La liste des magasins participants et des comptoirs sera dévoilée officiellement ce samedi 11 mars. Il est déjà du monde au Monty, et ancien néma de quartier transformé en coopérative, précise Yves Patis, responsable de Genappe en transition, groupement citoyen qui va gé-

En moins de cinq mois, 15 000 talents ont été mis en circulation, nous confirme Sébastien Wauters (à droite). La monnaie pourrait s'implanter dans d'autres communes prochainement.



« Pour faciliter les échanges entre les fournisseurs et les prestataires. Par exemple, le restaurateur pourrait payer de manière électronique la ferme qui lui fournit les produits. Il y a deux ans, nous pensions nous limiter aux billets, mais face au succès, nous devons bien nous mettre au goût du jour. »

le talent électronique.

• D'ici la fin de l'année

Avec trois communes désormais couvertes, l'implantation du Talent suit son cours. Après un peu moins de cinq mois, plus de 15 000 talents ont été mis en circulation, valables dans une soixantaine de commerces ou chez des prestataires de services. « Et de le départ, nous n'avons pas voulu nous limi-

ment en discussion avec Firms, une coopérative d'alimentation locale et biologique qui doit ouvrir un magasin dans la cité saint-étienne (NDLR : au début du mois de mai). »

Après Court-Saint-Étienne et Genappe, d'autres communes devraient également intégrer le Talent par la suite en place de ce système : « Wierre, Mont Saint-Guibert et Villers-la-Ville », nous

Une marche, ce samedi

Ce samedi 11 mars, le Talent sera officiellement lancé avec une marche à pied ou à vélo à travers Ottignies-Louvain-la-Neuve et Genappe. Voici le programme : départ à 10h, au Centre Neuvain de Ottignies-Louvain-la-Neuve, direction sur le Rû de

À Ciney, Rochefort, Liège, Ottignies ou Virton, des citoyens lancent des monnaies complémentaires pour valoriser les économies locales. Le succès des Volli, Valeureux, Épi ou Talent confirme qu'elles répondent à une demande de circuits alternatifs.





SIÈGE SOCIAL

Rue Botanique 75
1210 Bruxelles
Belgique

e-mail : info@financite.be
tél : +32 (0)2 340 08 60
fax : +32 (0)2 706 49 06
site : www.financite.be

RÉGIONALES FINANCITÉ

Régionale Bruxelles-Brabant
Rue Botanique 75
1210 Bruxelles

Régionale Namur-Hainaut
Quai Arthur Rimbaud 10
6000 Charleroi

Régionale Liège-Luxembourg
Rue Pierreuse 57
4000 Liège

Editeur responsable : Bernard Bayot